

# Stage – Généalogie perfectionnement

du 17 au 24/07/2021 – Megève



## INFORMATIONS

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

N° Adhérent : .....	<i>Stagiaire financier</i>	<i>Stagiaire non financier</i>
N° Association : .....	Actif <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/>	Actif <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/>

Si accompagnateur (préciser le nom de la personne).....  
(L'accompagnateur ne suit pas le stage)

Niveau dans la matière : débutant(e)  averti(e)

## TARIFS

Les prix comprennent l'hébergement en chambre double et en pension complète, l'animation de l'atelier.

Ils ne comprennent pas : le transport (véhicule personnel recommandé), les suppléments non mentionnés au programme, les dépenses d'ordre personnel, la taxe de séjour.

<b>Stagiaire financier :</b>	446 €	<b>Supplément logement individuel :</b>	90 €	
<b>Stagiaire non financier :</b>	496 €	<b>Assurance annulation :</b>	9,25 €*	
<b>Accompagnateur :</b>	466 €	<b>Parking (dans la limite des places disponibles)</b>	35 €	

\*couvre les frais d'hébergement et les activités

Si l'accompagnateur participe aux visites prévues dans le programme, il devra les payer sur place.

## HEBERGEMENT

Chambre à partager avec .....

Chambre individuelle

A la réception de votre bulletin d'inscription, une confirmation de votre réservation vous sera transmise et un acompte de **145 €** par personne vous sera demandé. Vous pourrez payer par chèque ou par carte bancaire.

Le solde devra être réglé un mois avant le début du stage. Passé ce délai, l'inscription sera annulée et l'acompte retenu à titre de dédommagement.

**Bulletin d'inscription à retourner avant le : 17 mai 2021**

Par mail : [atscaf-culture@finances.gouv.fr](mailto:atscaf-culture@finances.gouv.fr) ou

Par courrier : Atscaf Fédérale - secteur de la culture - 41 bd Vincent Auriol - 75703 Paris Cedex 13

Contact : 01 44 97 32 59 / 01 44 97 32 94

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générale de vente

Le nombre de stagiaires étant limité au maximum à 10 personnes, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée sous réserve qu'un acompte soit versé